A l’attention des Commissions d’Utilisation Nationale

&

Commissions Nationales d’Education et Activités Cynophiles

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE CENTRALE CANINE
du 29 Janvier 2021

La Société Centrale Canine anime près de 1500 structures associatives d’éducation et d’utilisation qui dispensent des cours d’éducation canine à destination du Grand Public sur le territoire français. Ecoles du chiot, Education canine, sports canins à destination ludique ou à vocation d’utilisation, l’ensemble de ces activités répond ainsi à un véritable service public associatif à l’attention des cynophiles français.

La situation sanitaire actuelle a de forts effets négatifs sur l’éducation sociale des chiens et présente un risque de dégradation de leur comportement suite aux fermetures des clubs canins.

Cette situation est fluctuante dans le temps (actualités de la pandémie) et, l’appréciation des services de l’Etat (préfectures, D.D.P.P, mairies...) est très différente d’une région à l’autre.

**Que faut-il entendre par éducation canine ?**

Dans le respect du bien-être animal, nos méthodes d’éducation canine sont basées sur la méthode naturelle ou méthode éthologique en bannissant toute utilisation de moyens coercitif, agressifs ou brutaux. Nous aidons et formons les propriétaires à obtenir des chiens citoyens, agréables à vivre.

Des maîtres responsables et des chiens joyeux. Une intégration harmonieuse des chiens dans la société et dans les villes.

Nous disposons de différents moyens d’action pour parvenir à notre mission :

* **L’école du Chiot, structure particulière labellisée SCC** accueille les chiots âgés de 2 mois et plus,

**Des apprentissages adaptés, des leçons ludiques, pas de contraintes, que du jeu et du plaisir : voilà le concept de l’école du chiot.** L’école du chiot est une structure particulièreau sein du club d’éducation canine. Sur un terrain dédié, avec des obstacles et des parcours adaptés, le chiot va apprendre les rudiments de l’éducation, des bonnes règles de société et apprendre à vivre avec des congénères. Une formation dispensée par un moniteur spécifiquement formé. Leurs propriétaires apprennent les bonnes attitudes, les chiots sont sociabilisés.

* **L’éducation familiale** qui s’adresse aux chiens adultes pour perfectionner voire apprendre les règles d’une vie harmonieuse de chien en société.

Dispensés par des moniteurs diplômés, ayant suivi une formation avec le concours de vétérinaires comportementalistes, tous les cours sont collectifs, en plein air, dans des terrains sécurisés.

* Les chiens sont conduits par leurs maîtres, ils travaillent individuellement, à des distances les uns des autres de plusieurs mètres.
* Nous évoluons en plein air sur des terrains d’une surface règlementaire minimum de 1 200 M² (30 x 40 mètres).

La conséquence du premier confinement, auquel nous nous sommes soumis, a été la fermeture, pendant trois mois, de tous nos clubs.

Nonobstant l’aspect financier de cette fermeture, nous ne vivons que sur les cotisations de nos adhérents, à la réouverture nous avons retrouvé des chiens, notamment les chiots, qui avaient perdu une grosse partie de ce qu’ils avaient acquis d’éducation. Et des maîtres désolés de cette situation.

Et pourtant, le strict respect des contraintes sanitaires édictées par les autorités, renforcées par l’action pédagogique de l’encadrement des clubs, nous a permis alors de n’avoir aucun cluster à déplorer.

* **Les entrainements pour les chiens de compétition** conformément aux missions de sélection délégué par le Ministère de l’Agriculture à la Société Centrale Canine (Ring, Obéissance...).
* **Les entrainements des diverses disciplines** à vocation ludique (Agility, Flyball...).

**Devant le risque de devoir à nouveau fermer nos clubs d’éducation et d’utilisation, nous tenons réaffirmer les principes suivants :**

* Nous travaillons en extérieur,
* Nous sommes capables de respecter les gestes barrières, notamment la distanciation physique.
* Nous sommes capables de mettre à disposition de nos adhérents du gel hydroalcoolique.
* Nous portons tous, sans exception les masques de protection.
* Nous sommes capables d’organiser des sens de circulation pour éviter les croisements, d’instaurer des sens de circulation.
* Nous respecterons la règlementation en vigueur.

***Il est primordial que nous puissions sauvegarder nos activités d’entrainement aux sports canins, d’éducation canine, l’école du chiot...***